

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du jeudi 26 juin 2025

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 28 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - François BERNARDINI - Christian BURLE - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Daniel GAGNON - David GALTIER - Gerard GAZAY - Patrick GHIGONETTO - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Vincent LANGUILLE - Arnaud MERCIER - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Catherine PILA - Laurent SIMON - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Frédéric VIGOUROUX.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Roland GIBERTI représenté par Patrick GHIGONETTO - Didier REAULT représenté par David GALTIER - Michel ROUX représenté par Amapola VENTRON - David YTIER représenté par Pascal MONTECOT.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Éric LE DISSES - Serge PEROTTINO - Henri PONS.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECOR-008-18085/25/BM

■ Approbation d'une convention de partenariat à titre gracieux avec le lycée professionnel privé Charlotte Grawitz pour expérimenter l'accueil d'étudiants sur des missions de courte durée à l'occasion d'événements métropolitains 131474

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

L'Agenda du Développement Economique Métropolitain voté en juin 2022 met en avant une Métropole qui se veut inclusive et plurielle, proche de ses habitants, notamment au travers du Levier 3 - contribuer à l'adéquation des compétences avec les besoins du territoire pour renforcer l'inclusion. Action 4 - encourager les démarches d'expérimentation et d'innovation sociale et de démultiplier les actions innovantes de promotion et de découverte des métiers et filières afin de les rendre plus attractifs.

Le lycée professionnel Charlotte Grawitz est un établissement scolaire privé, situé à Marseille, de 520 élèves dont 48 apprentis. Les offres de formations vont de la 3ème au BAC Pro en passant par le CAP (accueil, cuisine...)

La Métropole Aix-Marseille-Provence organise de nombreux événements au cours de l'année avec de l'accueil de publics, de l'animation (événements économiques, liés à l'emploi...). Depuis quelques années, le lycée Charlotte Grawitz met à disposition des élèves sur de nombreux événements métropolitains afin de leur offrir des opportunités de mise en pratique de leurs apprentissages.

L'objectif général est de permettre aux élèves de participer, de manière ponctuelle, à des événements organisés par la Métropole. C'est une occasion unique de valoriser les compétences des élèves et de s'ouvrir à des opportunités professionnelles dans des cadres prestigieux et enrichissants. A la lumière de ces éléments, il s'agira de mobiliser les jeunes en formations sur des événements métropolitains au fil de l'année.

Sur les missions dont est investi le lycée professionnel privé Charlotte Grawitz :

- Proposer des élèves motivés et prêts à participer ponctuellement à des événements organisés par la Métropole avec notamment leur brigade,
- Les aider à se préparer aux missions.

Sur les compétences et missions dont est investie la Métropole Aix-Marseille-Provence :

- Identifier les événements où les élèves peuvent intervenir et préciser leurs missions (accueil, gestion des inscrits, orientations des participants, animations culinaires, etc.),
- Encadrer et accompagner les élèves sur place.

Exemples d'événements : Meet up, Forum des entrepreneurs by UPE13, Rencontre Emploi sur les métiers de la mer – les Nauticales,, Salon MADE IN PME SUD by CPME SUD, Forum Europe Afrique, Forum de Développement Economique - Eurocities 2025, Emerging Valley, Semaine des Agoras des Réseaux Métropolitaines...

Retour sur les précédentes participations

2023 :

- Event: Clôture de l'appel à solutions de mobilité et logistique urbaine (ZFE) (Accueil + Service Café),
- Forum des Entrepreneurs UPE 13 (Accueil Stand + accueil Loges),

- Meet up Tourisme (Accueil des participants, remise de badges),
- Off des Nauticales Afterwork Networking (Accueil des participants, remise de badges).

2024 :

- Les Nauticales à la Ciotat (Accueil des participants),
- Rencontres Intercommunales de l'Economie et de l'Emploi à Auriol Accueil des participants, aide pendant de cocktail (service boissons),
- Meetup Edition Egalité Hommes Femmes (Accueil des participants, remise de badges),
- Meetup InnovProvence édition économie du bois (Accueil des participants, remise de badges).

Afin de formaliser cette collaboration réciproque, les deux partenaires ont convenu de conclure une convention de partenariat.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n° HN-001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole ;
- La délibération n° ECOR-001-12062/22/CM du Conseil de la Métropole du 30 juin 2022 portant actualisation de l'Agenda du Développement Economique.

Où le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur

Délibère

Article 1 :

Est approuvée la convention de partenariat avec le lycée professionnel Charlotte Grawitz, pour une durée d'un an, reconductible tacitement 3 fois, ci annexée.

Article 2 :

Madame la Présidente de la Métropole, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué,
Développement économique,
Plan de relance pour les entreprises,
Artisanat et Commerce

Gerard GAZAY